



Infos Touquin

N°79

janvier 2019



Chères Touquinoises et chers Touquinois

Tout d'abord, le conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année. Que 2019 vous apporte joie, prospérité, santé et bonheur ainsi qu'à vos proches.

Il est d'usage, en janvier, de présenter le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets pour celle qui s'annonce. Voici donc d'abord les principales actions menées au cours de l'année 2018 :

- Les deux lavoirs ont été entièrement restaurés grâce à la campagne de dons que nous avons organisée par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. La participation de nombreux Touquinois a été déterminante pour faire aboutir ce projet ; et, afin d'essayer d'empêcher toute dégradation, nous avons installé des caméras à proximité.
- Un panneau lumineux a été mis en place devant la mairie afin de vous informer plus rapidement.
- La réhabilitation de l'ancien bâtiment Darche-Gros est terminée et nous avons donc pu mettre un logement en location (ce qui nous permet de générer des recettes supplémentaires).
- Les travaux dans le local devant abriter le musée archéologique sont achevés également et, comme vous avez certainement pu le constater, ce musée est ouvert au public depuis quelques semaines.
- Une salle de classe de l'école maternelle a été refaite du sol au plafond.
- La rue de Lureau a été entièrement réhabilitée (enfouissement des réseaux, assainissement, voirie et mise en place de candélabres).
- De nouveaux candélabres ont également été installés dans la résidence Angèle-Mercier.
- La réfection d'une partie de la rue de la Fosse-aux-Cloches a été réalisée.
- Des ralentisseurs ont été installés rue Fontaine-la-Reine.

Passons maintenant aux projets de l'année 2019 :

Afin de permettre la circulation des voitures et des piétons en toute sécurité, nous avons décidé de procéder à la création de trottoirs ainsi qu'à la réfection des chaussées, rue du Merisier noir et rue de la Fosse-aux-Saints. Ces travaux sont actuellement en cours d'achèvement.

Un nouveau programme pluriannuel de réfection de la voirie va être lancé afin de chiffrer le coût des futurs travaux et négocier au mieux de nos intérêts. Les rues concernées seront certainement la rue de Provins, la rue des Roches et la rue de Villarceaux.

Trois candélabres solaires seront installés dans la sente des soupirs.

Le programme de rénovation de l'éclairage public va continuer afin de réduire notre facture énergétique tout en améliorant considérablement son efficacité.

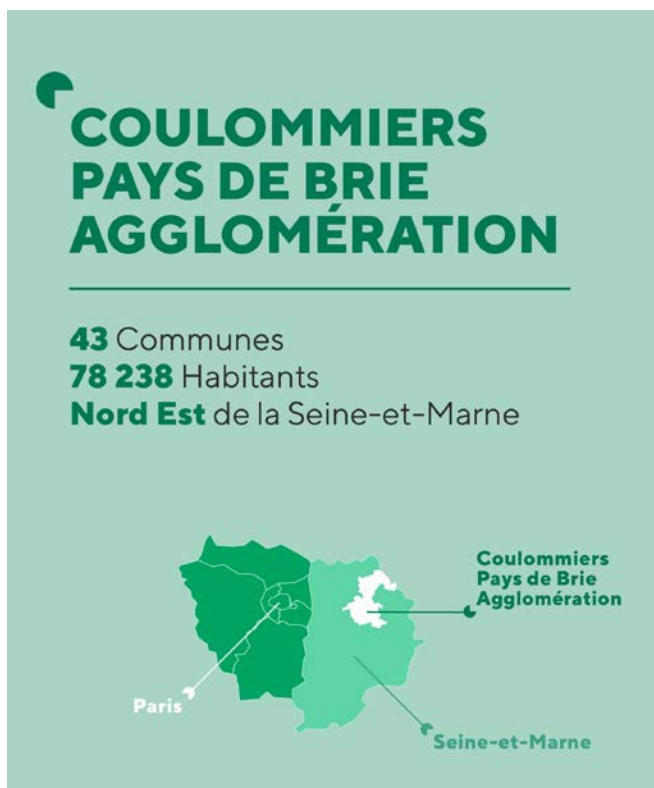
Les peintures extérieures de l'école Saint-Etienne vont être refaites cet été.

La réhabilitation du bâtiment communal situé juste à côté de la mairie va être menée afin d'y créer deux logements. Ce projet fera l'objet d'un contrat rural signé avec le Département et la Région, ce qui nous permettra d'obtenir 70 % de subventions.

Les travaux de déploiement de la fibre optique chez l'habitant commenceront cette année pour s'achever en 2020.

Je terminerai par une information que vous étiez nombreux à attendre. Après plusieurs années de recherches pour trouver un médecin, nos efforts sont enfin récompensés : le docteur Paltrier Dominique ouvrira les portes de son cabinet le mercredi 6 février 2019, Je lui souhaite donc la bienvenue.

Votre Maire
Sophie Chevrinais



Projets et réalisations de votre communauté d'agglomération

Née le 1^{er} janvier 2018 de la fusion du Pays de Coulommiers et du Pays Fertois, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie s'est immédiatement mise au travail pour mettre en œuvre son projet de territoire : préserver la qualité de vie de nos communes rurales, tout en renforçant son attractivité. Les engagements pris au moment de la fusion ont ainsi tous été tenus :

Poursuivre les projets initiés par les deux précédentes intercommunalités

► *Le déploiement de la fibre optique à l'habitant.*
En 2019, les communes de Marolles-en-Brie, Touquin, Chailly-en-Brie, Amillis, Beauthel, Saints, Saint-Augustin et Mauperthuis seront concernées.

► *La construction d'une Halle des Sports à Coulommiers, en face du lycée, en partenariat avec la municipalité.* L'architecte a été retenu en novembre dernier.

► *L'Aménagement d'une Maison des Fromages de Brie* dans le couvent des Capucins à Coulommiers. Dans le même temps, la Ville de Coulommiers rénovera son Musée, afin de proposer un équipement culturel et touristique attractif pour le territoire.

► *La construction d'un accueil de loisirs* à Coulommiers (centre-ville) en 2019. Des structures sont également en projet à Mouroux, Pommeuse et Guérard.

► *La construction de stations d'épuration* à Sept Sorts, Pierrelevée, Guérard et Dammartin-sur-Tigaux. Les travaux devraient débuter en 2019 pour ces 3 projets.

► *La création d'une maison de santé* à la Ferté-sous-Jouarre.

► *La participation aux travaux d'aménagement des pôles-gares* de Saacy-sur-Marne et Changis-sur-Marne.

Proposer la même offre de services que les deux précédentes intercommunalités, en veillant à maintenir leur proximité avec les habitants

- Accueils de loisirs Sans Hébergement
- Petite Enfance (0-3 ans)
- Centre social pour les services liés à l'emploi et à la formation notamment
- Ecole de musique du Pays Fertois
- Services techniques de l'ex CC de la Brie des Moulins
- Création d'un service urbanisme intercommunal
- Projet de créer des Maisons de Services au Public

Ne pas augmenter la fiscalité intercommunale

En 2018, la communauté d'agglomération a voté à l'unanimité des taux de taxes locales permettant de ne pas augmenter la pression fiscale sur les foyers. Le montant de votre taxe d'habitation n'augmente pas, sauf si votre commune a voté un taux communal différent de celui indiqué par les services fiscaux.

Investir pour le développement économique et touristique

Il s'agit d'un choix stratégique pour créer des emplois locaux et développer l'activité des entreprises et des commerces.

Les projets 2019 sont les suivants :

► *Aménagement d'un parc d'activités économiques* (non commerciales) à Mouroux, sur le plateau de Voisins. D'autres parcs sont à l'étude, à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux notamment.

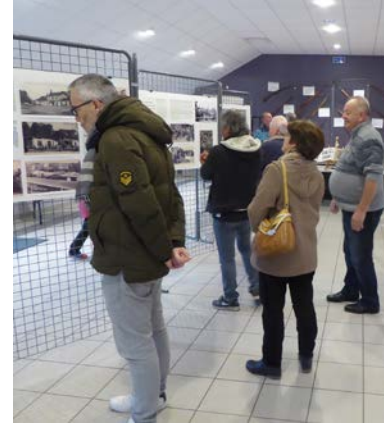
► *Aménagement d'un télécentre / espace de travail collaboratif* à la Ferté-sous-Jouarre, près de la gare

► *Extension du télécentre* de Coulommiers

► En matière de tourisme, *un office de tourisme intercommunal a été créé en 2018*, pour renforcer l'attractivité de notre territoire et structurer l'offre autour de nos principaux atouts : la nature, la gastronomie et le patrimoine historique.

► Coulommiers Pays de Brie mène également des études en matière de mobilité, d'habitat, d'environnement et de sécurité, avec l'ambition d'améliorer la qualité de vie dans l'ensemble de ses 43 communes. En permettant d'obtenir plus de dotations de l'Etat et en optimisant son fonctionnement par des économies d'échelle, la communauté d'agglomération donne au territoire les moyens de cette ambition.

3 et 4 novembre : une exposition présentée par la Mairie de Touquin sur l'année 1918 en France



A l'occasion du centenaire de la signature de l'armistice qui a mis fin aux combats de la première Guerre mondiale, la Mairie de Touquin a présenté une exposition intitulée « L'année 1918 en France : de l'angoisse à l'allégresse ». Les visiteurs ont ainsi pu découvrir plusieurs dizaines de panneaux évoquant les différents aspects de cette année si importante dans notre histoire ainsi que des armes et objets d'époque aimablement prêtés par un collectionneur de la commune, dont une mitrailleuse de l'armée américaine. Ils ont pu également se procurer la seconde édition de l'ouvrage réalisé par la Mairie « Touquin et ses soldats de la Grande Guerre », largement revue et complétée par un important chapitre sur l'ensemble des mobilisés de la commune. Cet ouvrage - dont le tirage est limité - est encore en vente à la mairie au prix de 29 euros.

9 novembre : l'accueil des nouveaux Touquinois



Les nouveaux habitants arrivés cette année à TOUQUIN ont été près d'une centaine (75 adultes et 20 enfants surveillés par une baby-sitter spécialement engagée pour la circonstance) à répondre à l'invitation de la commune ce vendredi 9 novembre. Sophie CHEVRINAIS a présenté le village et les conseillers présents avant que chacun de ces derniers ne précise son rôle au sein de l'assemblée. Puis les participants ont pu bavarder entre eux ainsi qu'avec les représentants des différentes associations présentes dans la commune pour obtenir toutes informations sur leurs activités. Et enfin, pour mieux faire connaissance, tous se sont retrouvés pour profiter du buffet préparé par les membres du conseil et leurs conjoints. Nul doute que ce moment de convivialité - qui s'est achevé vers 23 heures 30 - permettra à tous les nouveaux Touquinois de mieux connaître la commune où ils ont choisi de vivre et de s'y sentir pleinement chez eux...

11 novembre 2018 : le centenaire de la signature de l'armistice



Le 11 novembre 1918, la France connaissait un temps calme et brumeux. Le ciel était couvert dans le nord-ouest du pays et au petit matin, les brouillards étaient épais dans le nord-est. Les températures étaient relativement basses avec quelques gelées blanches.

Un siècle plus tard, les conditions météorologiques étaient différentes et c'est sous la pluie que - comme l'an dernier -, des habitants de la commune, particulièrement nombreux, les adjoints et conseillers municipaux, les membres des associations des *Anciens Combattants* et du *Souvenir français*, les pompiers du CPIA se sont réunis place de la Mairie à 11 heures 30 avant de se rendre en cortège au Monument aux Morts. pour participer à la cérémonie commémorant le 100^e anniversaire de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. Mais il faut surtout se féliciter de la présence cette année - centenaire oblige - de nombreux enfants des écoles, accompagnés par leurs parents et leur institutrice. Un drapeau tricolore à la main, ils étaient venus témoigner - autant qu'il est possible compte tenu de leur âge et grâce au travail effectué en classe - de leur reconnaissance et de leur respect pour tous ceux qui ont laissé leur vie durant le conflit. Tous étaient marqués par la solennité du moment.

Sophie CHEVRINAIS, maire de la commune, a lu un message du président de la République puis Christian CORDIER a lu celui de l'UFAC (*Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre*).

Des gerbes ont ensuite été déposées au pied du monument et, après l'appel aux morts, les participants ont chanté la *Marseillaise* puis le cortège s'est rendu au cimetière où, pour le *Souvenir français*, Christian CORDIER et Patrick GEORGES, respectivement président et vice-président de l'association, ont déposé une gerbe devant la plaque portant le nom des Touquinois qui ont trouvé la mort au cours du conflit. Vers 12 heures 30, tous les participants se sont rendus pour le verre de l'amitié, à la salle communale où ils ont retrouvé les panneaux présentés la semaine précédente pour l'exposition organisée par la commune : « L'année 1918 - De l'angoisse à l'allégresse ».



Le repas des Anciens - l'accueil des nouveaux arrivants - l'arbre de Noël organisé pour les enfants. Autant de moments forts de la vie communale en cet automne 2018. Mais d'autres événements ont également marqué cette période comme la Bourse d'hiver organisée par l'association Cœurs en Couleur (photo de gauche) le 16 novembre - la distribution de pommes de terre (une centaine de sacs) et de bons d'achat par la commune (photos du centre et de droite) le 24 novembre - une représentation théâtrale à la salle des fêtes le même jour et la Bourse aux jouets organisée par Jeunesse et Avenir le 2 décembre



Durant l'automne 2018, les travaux ont continué. La restauration du lavoir rue Fontaine-la-Reine est maintenant terminée ainsi que l'aménagement d'un cabinet médical derrière la mairie dans l'ancienne maison des associations. Il a été achevé début janvier pour permettre à notre nouveau médecin de commencer son activité (photos ci-dessus au centre et à droite).



Ils se sont poursuivis également dans la résidence des Jardins de Touquin - dont plusieurs maisons sont d'ores et déjà occupées - et les rues permettant d'y accéder. Ils devraient être achevés au printemps 2019. Ci-dessus : la rue du Merisier noir en 2016 avant le commencement des travaux (au centre) et fin 2018 (à droite). Ci-dessous : quelques-unes des maisons de la résidence.



18 novembre : le repas des Anciens



Le traditionnel repas des Anciens, organisé par la Mairie, s'est tenu le 18 novembre et a réuni cette année 76 convives qui, après avoir écouté le discours de bienvenue prononcé par Sophie CHEVRINAIS, entourée par les membres du conseil, ont tous apprécié le repas servi une nouvelle fois à la satisfaction générale par le personnel d'« Arts Traiteur » de MARLES-EN-BRIE. Ensuite, « Adrien le magicien » a cette année encore surpris et amusé l'assemblée par ses tours effectués dans la salle et sur l'estrade. Mme DUHAMEL et M. BREUIL, la doyenne et le doyen présents au repas, ont ensuite été fêtés en recevant des mains de Josiane FLORENT, adjointe, des fleurs pour la première et une bouteille de champagne pour le second. De son côté, Rémi COURTIN, conseiller, remettait un bouquet à sa mère, Christiane COURTIN, vice-présidente du CCAS. Depuis quelque temps la tradition veut qu'un petit jeu soit proposé aux convives à la fin du repas. Cette fois il avait pour thème « Et si on (re)passait le certificat d'études ? ». Et nos Anciens se sont amusés à répondre à des questions - d'histoire, de géographie, de sciences naturelles (ou leçons de choses comme on disait alors)... - posées à des épreuves du certificat dans les années 1950 et 1960. Et devinez... Sophie CHEVRINAIS, après avoir corrigé les feuilles sur lesquelles ils avaient noté leurs réponses, a pu annoncer qu'elle était très fière de ses administrés car tous les candidats de cet examen un peu particulier avaient été reçus, ayant obtenu au moins 25 points sur un total possible de 50. La meilleure table avait même réussi l'exploit d'atteindre 49 points ! Enfin, comme d'habitude, les danseurs ont pris possession de la piste et tous se sont séparés vers 18 heures.

Samedi 15 décembre : la visite du père Noël



Pour rien au monde le père Noël n'aurait manqué son rendez-vous annuel avec les enfants sages de la commune. Et ce matin du 15 décembre il a parcouru les rues du village à pied et dans son traîneau pour distribuer des friandises à tous les petits Touquinois qu'il rencontrait. L'après-midi, avec l'aide de nombreux lutins (qu'il faut vraiment remercier pour tout le travail accompli : aller chercher les cadeaux et les emballer, décorer la salle et préparer un petit buffet...), il a commencé la distribution tant attendue. Sur les 171 enfants inscrits (38 non scolarisés et 133 répartis dans les différents établissements du RPI, y compris les élèves de l'école maternelle), la plupart étaient présents pour, très intimidés, monter sur l'estrade et, face à la foule des parents, recevoir leur cadeau avec un sourire, un bisou et parfois quelques larmes... Le soir venu, père Noël et lutins, fatigués mais heureux, pouvaient être très satisfaits de leur journée.



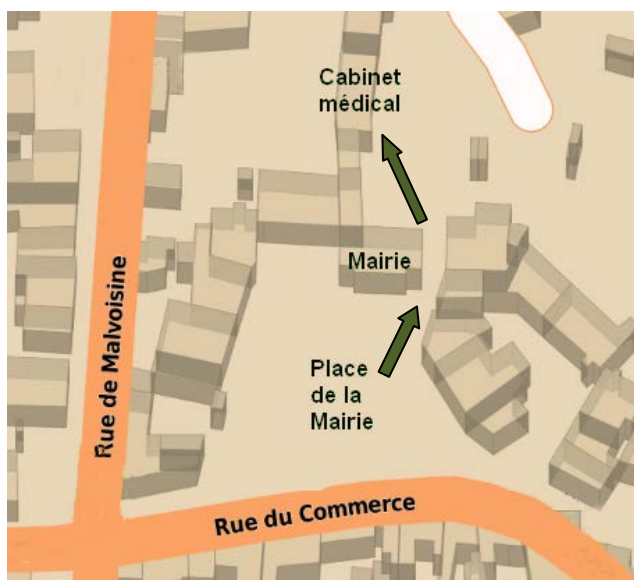


Fin janvier : la neige sur TOUQUIN



Fin janvier, par deux fois, les Touquinois ont dû affronter un épisode neigeux. Un grand merci à Daniel CASSON, qui a assuré le dégagement et le salage de nos rues, depuis l'aube jusqu'à tard dans la soirée. Il est rappelé que vous devez déneiger les trottoirs situés devant votre domicile. C'est une obligation légale et, si ce n'est pas fait, votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident ou de chute.

Bienvenue au docteur Dominique PALTRIER



C'est à partir du mercredi 6 février que le docteur Dominique PALTRIER donnera ses consultations au cabinet médical situé derrière la mairie, dans l'ancienne maison des associations, à côté du jardin d'enfants (voir plan ci-contre). On peut prendre rendez-vous en téléphonant au **01 64 20 12 73**. Le docteur PALTRIER, que nous sommes très heureux d'accueillir et à qui nous souhaitons la bienvenue, est conventionné de secteur 1 et accepte la carte vitale. **Il donnera ses consultations, uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 16 à 20 heures ainsi que le samedi de 9 à 12 heures.**

Vendredi 11 janvier: la galette des rois



Depuis plusieurs années maintenant la municipalité organise une rencontre entre les Anciens de la commune et les enfants scolarisés à l'école Saint-Étienne, tous réunis pour déguster en commun une galette des rois à la salle des fêtes ! Ce vendredi 11 janvier, les élèves de Mmes FROSSARD et ROUSSEAU sont donc venus interpréter plusieurs chants de Noël avant de s'installer aux différentes tables. Sophie CHEVRINAIS, maire de TOUQUIN, et les membres du conseil sont alors passés pour distribuer les fameuses galettes, toutes « faites maison ». Merci aux enfants, à leurs institutrices et à la municipalité pour ce beau moment de convivialité intergénérationnelle.

Vendredi 18 janvier : les vœux aux Touquinois

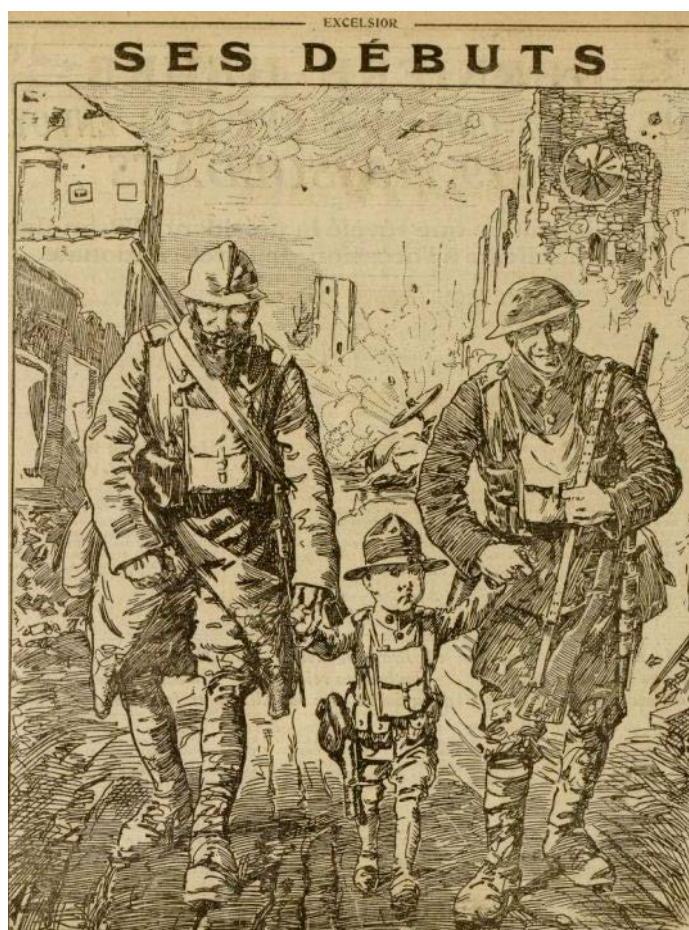


Une semaine plus tard, nouvelle manifestation à la salle des fêtes mais cette fois pour la cérémonie des vœux. Cette année il avait été décidé de centrer cette manifestation sur les habitants du village pour pouvoir plus facilement dialoguer avec eux, sans inviter de personnalités extérieures. C'est donc devant une centaine de Touquinois que Sophie CHEVRINAIS, entourée par les conseillers bientôt rejoints par les secrétaires de mairie, a d'abord, au nom de la municipalité, remercié tous ceux qui participent, par leur action, à la vie communale. Puis elle a dressé le bilan des actions menées au cours de l'année 2018 et annoncer les projets pour 2019 (le détail en est donné page 1 dans le mot du maire). Enfin tous se sont retrouvés autour du buffet spécialement préparé par les membres du conseil et leur conjoint(e) ainsi que par un certain nombre de bénévoles venus apporter leur aide et qu'il faut vivement remercier.

1917 - 1918 : les États-Unis dans la Première Guerre mondiale (5)

Les offensives américaines de l'automne 1918

Au 1^{er} janvier 1918, il y a 150 000 soldats américains en France. Le 11 novembre, ils sont 2 millions sur le front occidental. Au cours de cette même année, leurs unités, instruites dans des camps aux États-Unis avant d'être envoyées en France, à l'arrière du front, pour compléter leur instruction sous la direction de cadres français, montent en ligne d'abord en Lorraine, dans des secteurs relativement calmes où elles subissent l'épreuve du feu.



Dessin paru dans le journal Excelsior le 4 juillet 1918 pour illustrer les débuts de l'armée américaine : un sammy représenté comme un enfant guidé par un soldat français et un soldat anglais...

A cette époque, la France fournit des armes lourdes : environ 230 tanks, 3 000 canons, des milliers d'avions. PERSHING a reçu des instructions pour coopérer avec les Alliés mais en conservant le commandement de ses forces pour mener ses propres offensives. C'est au printemps 1918 que le corps expéditionnaire, qui compte alors huit divisions, est considéré comme vraiment apte au combat, au moment précisément où les Allemands lancent une série de nouvelles offensives vers l'ouest et parviennent à une soixantaine de kilomètres de PARIS.

Du 28 mai au 31 juillet se déroulent les opérations sur l'Aisne et la Marne, avec la deuxième bataille de la Marne, notamment à BOIS-BELLEAU – CHÂTEAU-THIERRY et FÈRE-EN-TARDENOIS où s'illustrent notamment la 2^e division d'infanterie américaine (D.I.U.S.) et la brigade de Marines.

Dès le 28 mai, la 1^{ère} D.I.U.S. attaque le long de l'Aisne en concentrant ses efforts sur le village de CANTIGNY, à l'est de MONTDIDIER, qu'elle enlève le jour même, au prix d'importantes pertes (plus de 1 000 tués ou blessés). Une escarmouche selon les standards de la Grande Guerre mais un affrontement considéré comme la première victoire d'envergure de l'armée américaine dans le conflit.



Carte postale représentant les soldats américains au cours de leur premier engagement : la prise du village de CANTIGNY le 28 mai 1918 (avec le soutien des chars d'assaut français).

Début juin, la 3^e D.I.U.S. réussit à empêcher les troupes allemandes de traverser la Marne pour s'emparer de CHÂTEAU-THIERRY. La 2^e D.I.U.S., qui avait reçu l'ordre de relever la 1^{ère} D.I.U.S. à CANTIGNY, s'empare de BOURESCHES. Les Marines (5^e et 6^e régiments de fusiliers marins) libèrent entièrement le bois BELLEAU, situé légèrement à l'ouest de CHÂTEAU-THIERRY, entre le 6 et le 25 juin, malgré leur infériorité numérique. Dans le bois - au relief vallonné avec des amoncellements de rochers qui permettent aux défenseurs de se dissimuler - les Allemands sont partout et la progression, qui se fait mètre par mètre, sous le tir des mitrailleuses et des tireurs d'élite, est ponctuée de nombreux corps-à-corps et combats à la baïonnette. Après plus de trois semaines d'affrontement, les pertes, pour les Américains, s'élèveront à 8000 tués, blessés ou disparus. « Les trois divisions américaines qui, pour la première fois, avaient pris part à des combats, s'étaient toutes distinguées : la 1^{ère} à CANTIGNY, la 2^e au bois BELLEAU, la 3^e à CHÂTEAU-THIERRY. Leur conduite au feu faisait présager tout ce que pourraient accomplir des troupes américaines entraînées ». (général PERSHING, *Mes souvenirs de guerre*, Librairie Plon, 1931)

D'août à octobre, les armées alliées poursuivent leur offensive dans la Somme, l'Artois et les Flandres. La 1^{ère} armée américaine, du 12 au 14 septembre, réduit le saillant de SAINT-MIHIEL, dans la Meuse : 15 000 ennemis sont faits prisonniers. La victoire est rapidement acquise grâce notamment aux chars, aux canons et aux avions fournis par le commandant en chef des armées françaises. Elle est également facilitée par l'épuisement d'un adversaire qui a raccourci son front par une retraite vers sa ligne HINDENBURG, entre ETAIN et la Moselle. Lors de l'attaque, les chars sont commandés par un officier dont la renommée allait éclater en 1944 : PATTON, alors colonel.

Le 25 septembre, l'offensive de la 4^e armée française et la 1^{ère} armée américaine démarre avec les Ardennes pour objectif. Les Américains occupent l'Argonne, dégagent Verdun, montent vers le Nord, de part et d'autre de la Meuse, au prix de combats acharnés. Des renforts français doivent intervenir à partir du 1^{er} octobre. Le 12 octobre, une deuxième armée américaine est créée, puis une troisième, le 7 novembre. Les Américains atteignent SEDAN le même jour. Les Français franchissent la Meuse le 10, en combattant furieusement, tandis que, plus au nord, ils entrent en Belgique. L'armistice est demandé le 9 novembre par l'Allemagne.



Le Petit Journal - 12 juin 1918 : l'annonce de la prise du Bois BELLEAU par les troupes américaines.



Gravure représentant les combats de Bois BELLEAU (ci-dessus) - Carte postale montrant un soldat américain qui contemple les ruines de CHATEAU-THIERRY après la reconquête de la ville (ci-dessous)

PÉTAIN avait préparé une grande offensive en Lorraine, prévue pour le 14 novembre 1918, et qui devait mener les troupes franco-américaines jusqu'en Allemagne. Mais elle est abandonnée car, contre son avis et celui de PERSHING - qui souhaitaient que la signature de l'armistice n'intervienne pas avant que l'ennemi ne soit rejeté au-delà du Rhin -, FOCH et CLÉMENTEAU acceptent la demande allemande et signent l'armistice, le 11 novembre.



Véhicules américains en Argonne (octobre 1918)

Les pertes américaines s'élèvent à 126 000 tués (dont une moitié a perdu la vie sur les champs de bataille et l'autre moitié principalement en raison d'accidents et de maladies, notamment la grippe espagnole), 234 000 blessés et environ 4500 disparus. Ces chiffres peuvent paraître faibles par rapport aux 9 millions de morts militaires de l'ensemble des pays belligérants. L'arrivée des soldats américains cependant suffit à remonter le moral des troupes et convaincre les Allemands de leur défaite inéluctable. (à suivre)



☞ **A l'attention des jeunes français, filles et garçons âgés de 16 à 25 ans, concernés par la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) :** le programme majdc.fr vous offre un ensemble de services dématérialisés permettant d'effectuer en ligne toutes les démarches en lien avec l'organisation de cette journée. Si vous êtes déjà recensé (e), il suffira de vous inscrire et de créer un compte sur le site. Dans le cas contraire, vous serez d'abord dirigé (e) sur le site service-public.fr pour effectuer ce recensement en ligne ou être informé (e) des documents à présenter pour le réaliser en Mairie. Dans ce dernier cas un délai administratif sera nécessaire avant de créer votre compte sur majdc.fr.

☞ **Inscription sur les listes électorales pour le scrutin des européennes :** Pour la première fois, le délai d'inscription sur les listes électorales pour l'année à venir ne s'est pas arrêté au 31 décembre. Il vous reste **jusqu'au 31 mars 2019** pour vous inscrire en vue du scrutin des européennes, prévu en France le 26 mai. Une procédure en ligne est disponible : depuis le 1^{er} janvier, il est possible en effet de déposer une demande d'inscription sur les sites demarches.interieur.gouv.fr ou service-public.fr. Ce délai reste passible d'une dérogation pour les personnes ayant 18 ans durant cette période, en cas de déménagement ou en cas d'acquisition de la nationalité française après le 31 mars.

Les demandes d'inscription au guichet des communes ou par courrier restent possibles.

Ces nouvelles dispositions vont de pair avec la mise en place d'un répertoire électoral unique, le REU, géré par l'Insee. Ce nouveau fichier doit également permettre d'alléger les tâches qui incombait jusqu'alors aux communes. Désormais, l'inscription des personnes devenant majeures se fera automatiquement. De même, les inscriptions pour naturalisation ou les radiations pour cause de décès, inscription dans une autre commune ou déchéance du droit de vote ne seront plus à la charge des communes.

Pour être inscrit sur les listes électorales, il faut être âgé de 18 ans au plus tard le 25 mai 2019 - être de nationalité française ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne - jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne - apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription.

Les élections européennes connaîtront quelques nouveautés par rapport aux précédentes. En 2019, les électeurs français choisiront leurs candidats sur des listes nationales. Jusqu'alors, et depuis 2004, le scrutin s'organisait autour de huit circonscriptions régionales.

Le vote aura lieu du 23 au 26 mai dans toute l'UE. Les 45 millions d'électeurs français voteront le 26 mai et seront donc parmi les derniers à se prononcer.

DATES À RETENIR

- ☞ **samedi 16 mars :** bourse organisée par l'association « Cœurs en couleur »
- ☞ **samedi 13 avril :** soirée organisée par l'Amicale des Pompiers
- ☞ **Vendredi 24 et samedi 25 mai :** deux représentations de « L'esprit d'équipe », une pièce jouée par les adhérents de Jeunesse et Avenir et créée par Manon FELTENS, professeur de théâtre à l'association
- ☞ **dimanche 26 mai :** élections européennes
- ☞ **dimanche 9 juin :** brocante de la Pentecôte
- ☞ **samedi 15 et dimanche 16 juin :** Journées nationales de l'Archéologie (avec le 16 juin l'inauguration du musée de TOUQUIN)

☞ **Ouverture de la nouvelle salle d'exposition de la SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE DE TOUQUIN (12 rue du Commerce) :** depuis le 3 janvier 2019 le public y est accueilli tous les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 10 heures à 17 heures (sauf jours fériés). Entrée : adultes 2 euros. Gratuité pour les jeunes jusqu'à 18 ans et pour les Touquinois. (sat.archeologie@gmail.com ou www.sat77-archeologie.fr)

☞ **Sécurité :** en cette période de l'année où la nuit tombe tôt, pensez, si vous devez vous déplacer à pied, à porter un équipement vous permettant - ainsi éventuellement qu'aux poussettes - d'être vus dans l'obscurité.

☞ **Recensement :** comme vous le savez déjà, les Touquinois vont être recensés cette année entre le 17 janvier et le 16 février. Trois agents recenseurs, Mmes Maria GERALD, Véronique VAUCLAIR et Marie-Laure MALLET, sont chargés de cette opération dont les modalités sont expliquées dans la lettre qui vous a été distribuée. Ce sont au total 530 logements qu'ils devront visiter. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

« **Grand Débat** » Le grand débat national, organisé par le gouvernement pour répondre au mouvement des « gilets jaunes », va durer deux mois, jusqu'au 15 mars. A TOUQUIN, un « **cahier de doléances** » est à votre disposition en mairie pour recueillir vos observations et revendications. Depuis le 21 janvier, les internautes peuvent également déposer leurs contributions **sur Internet** via le site www.granddebat.fr. Il est également possible de les adresser **par courrier postal** à la Mission Grand Débat à l'adresse suivante : 244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. **Un numéro vert** est également mis en place (0.800.97.11.11).

☞ **Attention :** Merci de bien vouloir prendre note que les numéros de téléphone pour les urgences gaz et électricité ainsi que pour prendre contact avec le centre de loisirs de Touquin (et également pour ce dernier l'adresse internet) ont été modifiés (voir l'encadré ci-dessous).

Informations utiles :

- POMPIERS : 18 SAMU : 15 POLICE : 17
- ☞ URGENCES : 112
- ☞ GENDARMERIE de ROZAY : 01 64 25 60 28
- ☞ MAIRIE de TOUQUIN :
Tél : 01 64 04 15 29
Courriel : mairie.touquin@wanadoo.fr
Site internet : www.touquin.fr
- ☞ SERVICE de livraison des repas à domicile :
Tél : 01 64 04 15 29
- ☞ PORTAGE des médicaments à domicile :
Tél : 07 82 37 07 18
- ☞ DOCTEUR PALTRIER : 01 64 20 12 73
- ☞ CENTRE DE LOISIRS DE TOUQUIN :
Tél : 06 74 24 63 78
Courriel : enfance.ccp@charlotte3c.fr
- ☞ SERVICE PETITE ENFANCE DE COULOMMIERS :
Tél : 01 64 75 30 90
Courriel : petite.enfance@paysdecoulommiers.fr
- ☞ INFIRMIÈRES de TOUQUIN : 01 64 04 10 11
- ☞ TAXI MADJID (conventionné organismes d'assurance maladie - agréé tiers payant toutes distances) : 06 13 62 28 72
- ☞ URGENCE Électricité : 09 72 67 50 77
- ☞ URGENCE Gaz : 0 800 47 33 33

Secrétariat de mairie : horaires d'ouverture

- lundi : 15 h - 17 h • mardi : 15 h - 17 h
- mercredi : fermé • jeudi : 9 h - 12 h et 15 h - 17 h
- vendredi : 15 h - 17 h • samedi : 9 h - 12 h